

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.7519 10 septembre 2015	Trentième rapport périodique du Secrétaire général sur la MINUL (S/2015/620)		Libéria	Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Président de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix	Tous les invités	
S/PV.7525 17 septembre 2015	Trentième rapport périodique du Secrétaire général sur la MINUL (S/2015/620)	Projet de résolution présenté par les États-Unis, la France, la Malaisie et le Royaume-Uni (S/2015/711)				Résolution 2239 (2015) 15-0-0 (adoptée en vertu du Chapitre VII)

3. La situation en Somalie

Au cours de la période considérée, le Conseil de sécurité a tenu 18 séances, adopté neuf résolutions et publié une déclaration de son président concernant la situation en Somalie. Il a continué d'exprimer sa préoccupation face à la menace que représentent les actes de piraterie et les vols à main armée commis au large des côtes somaliennes. Lors des séances, il s'est attaché plus particulièrement à examiner les questions suivantes : le processus de paix et de réconciliation ; la menace que représentent les Chabab ; les conditions de sécurité et la situation politique et humanitaire en Somalie, ainsi que le rôle et le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)⁶.

Le Conseil a prorogé à trois reprises le mandat de la MANUSOM⁷, conformément aux recommandations

figurant dans les rapports correspondants du Secrétaire général⁸. En vertu du Chapitre VII de la Charte, il a autorisé à deux reprises l'Union africaine à proroger le déploiement de la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM)⁹. Il a maintenu la suspension partielle de l'embargo sur les armes visant le Gouvernement fédéral somalien durant la période considérée¹⁰. Il a prorogé à deux reprises le mandat du Groupe de contrôle appuyant le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée¹¹. De plus, il a reconduit à deux reprises les autorisations de mener des opérations au large des côtes somaliennes accordées aux États et aux organisations régionales qui coopèrent avec les autorités somaliennes dans la lutte contre la piraterie et les vols à main armée¹².

⁶ Pour plus d'informations sur la MANUSOM, voir la section II (Missions politiques et missions de consolidation de la paix) de la dixième partie.

⁷ Résolutions 2158 (2014), 2221 (2015) et 2232 (2015).

⁸ Voir S/2014/330 et S/2015/331.

⁹ Résolutions 2182 (2014) et 2232 (2015).

¹⁰ Résolutions 2142 (2014), 2182 (2014) et 2244 (2015).

Pour plus d'informations sur les sanctions concernant la Somalie, voir la section III (Mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée, prises en vertu de l'Article 41 de la Charte) de la septième partie.

¹¹ Résolutions 2182 (2014) et 2244 (2015). Pour plus d'informations sur le Groupe de contrôle, voir la section I.B de la neuvième partie, sous « Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée ».

¹² Résolutions 2184 (2014) et 2246 (2015).

Séances : la situation en Somalie

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.7127 5 mars 2014		Projet de résolution présenté par l'Australie, les États-Unis, la République de Corée et le Royaume-Uni (S/2014/137)	Somalie		Somalie ^a	Résolution 2142 (2014) 15-0-0 (adoptée en vertu du Chapitre VII)
S/PV.7132 11 mars 2014	Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2014/140)		Somalie	Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	Représentant spécial	
S/PV.7181 22 mai 2014	Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2014/330)		Somalie	Représentant spécial du Secrétaire général, Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) ^b	Tous les invités (Article 39)	S/PRST/2014/9
S/PV.7188 29 mai 2014	Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2014/330)	Projet de résolution présenté par 10 États Membres ^c (S/2014/377)				Résolution 2158 (2014) 15-0-0
S/PV.7191 4 juin 2014			Somalie	Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence	Secrétaire générale adjointe	
S/PV.7278 14 octobre 2014	Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2014/699)		Somalie	Représentant spécial du Secrétaire général, Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de l'AMISOM	Tous les invités	
S/PV.7284 22 octobre 2014	Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant la piraterie et les vols à main		Somalie	Secrétaire général adjoint aux affaires politiques	Secrétaire général adjoint	

**Première partie. Examen des questions relevant de la responsabilité
du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix
et de la sécurité internationales**

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour- contre-abstentions)</i>
	armée au large des côtes somaliennes (S/2014/740)					
S/PV.7286 24 octobre 2014	Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2014/699) Lettres datées du 10 octobre 2014, adressées au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée (S/2014/726 et S/2014/727)	Projet de résolution présenté par l'Australie, les États-Unis, la France, le Luxembourg, la République de Corée, le Royaume-Uni et le Rwanda (S/2014/757)	Somalie		Six membres du Conseil ^d , Somalie	Résolution 2182 (2014) 13-0-2 (adoptée en vertu du Chapitre VII)
S/PV.7309 12 novembre 2014	Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant la piraterie et les vols à main armée au large des côtes somaliennes (S/2014/740)	Projet de résolution présenté par 14 États Membres ^e (S/2014/803)	Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Italie, Pays-Bas, Somalie		Somalie	Résolution 2184 (2014) 15-0-0 (adoptée en vertu du Chapitre VII)
S/PV.7375 4 février 2015	Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2015/51)		Somalie	Représentant spécial du Secrétaire général, Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie	Tous les invités	
S/PV.7445 19 mai 2015	Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2015/331)		Somalie	Représentant spécial du Secrétaire général, Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie	Tous les invités	

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité, 2014-2015

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.7449 26 mai 2015	Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2015/331)	Projet de résolution présenté par le Royaume-Uni (S/2015/370)	Somalie			Résolution 2221 (2015) 15-0-0
S/PV.7487 16 juillet 2015			Somalie	Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix	Somalie, Sous-Secrétaire général	
S/PV.7491 28 juillet 2015		Projet de résolution présenté par 12 États Membres ^f (S/2015/567)	Somalie		Somalie	Résolution 2232 (2015) 15-0-0 (adoptée en vertu du Chapitre VII)
S/PV.7535 14 octobre 2015	Lettre datée du 7 octobre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/762)		Somalie	Secrétaire général adjoint à l'appui aux missions	Secrétaire général adjoint	
S/PV.7541 23 octobre 2015	Lettres datées du 9 octobre 2015, adressées au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée (S/2015/801 et S/2015/802)	Projet de résolution présenté par les États-Unis, la Lituanie et le Royaume-Uni (S/2015/810)	Érythrée, Somalie		Six membres du Conseil ^g , Érythrée, Somalie	Résolution 2244 (2015) 14-0-1 (adoptée en vertu du Chapitre VII)
S/PV.7551 9 novembre 2015	Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2015/702) Lettre datée du 7 octobre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/762)	Projet de résolution présenté par 11 États Membres ^h (S/2015/840)	Somalie	Directrice de cabinet du Secrétaire général, Représentant spécial du Secrétaire général, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies	Tous les membres du Conseil ⁱ , tous les invités ^j	Résolution 2245 (2015) 15-0-0

Séance et date	Question subsidiare	Autres documents	Invitations adressées au titre de l'article 37	Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations		Décision et vote (pour- contre-abstentions)
					Intervenants	
S/PV.7554 10 novembre 2015	Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant la piraterie et les vols à main armée commis en mer au large des côtes somaliennes (S/2015/776)	Projet de résolution présenté par l'Espagne, les États-Unis, la France, la Lituanie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni (S/2015/850)	Somalie			Résolution 2246 (2015) 15-0-0 (adoptée en vertu du Chapitre VII)

^a La Somalie était représentée par son Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale.

^b Les deux Représentants spéciaux ont participé à la séance par visioconférence depuis Mogadiscio.

^c Australie, États-Unis, France, Lituanie, Luxembourg, Nigéria, République de Corée, Royaume-Uni, Rwanda et Tchad.

^d Argentine, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, Jordanie et Royaume-Uni.

^e Australie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Italie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, République de Corée, Royaume-Uni et Rwanda.

^f Angola, Espagne, États-Unis, France, Jordanie, Lituanie, Malaisie, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Tchad et Venezuela (République bolivarienne du).

^g Chine, États-Unis, Fédération de Russie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et Venezuela (République bolivarienne du).

^h Angola, Espagne, États-Unis, France, Jordanie, Lituanie, Malaisie, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et Tchad.

ⁱ L'Espagne était représentée par son Secrétaire d'État aux affaires étrangères ; les États-Unis par leur Représentant permanent et membre du cabinet du Président ; la Malaisie par son Ministre des affaires étrangères ; le Royaume-Uni par son Ministre des affaires étrangères et du Commonwealth.

^j La Somalie était représentée par son Premier Ministre.

4. La situation au Burundi

Au cours de la période considérée, le Conseil de sécurité a consacré 12 séances à la situation au Burundi, adopté deux résolutions et publié trois déclarations de son président.

En 2014, le Conseil s'est concentré sur les défis qui se posent en matière de consolidation de la paix dans le pays et de transition entre le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) et l'équipe de pays des Nations Unies. En 2015, il a recentré son attention sur la détérioration de la situation suite à la réélection du Président burundais pour un troisième mandat. En mars 2015, il a dépêché une mission au Burundi.

Durant la période considérée, le Conseil a prorogé le mandat du BNUB, pour la dernière fois, jusqu'au 31 décembre 2014¹³, et a créé la Mission électorale des Nations Unies au Burundi (MENUM), qui était chargée d'assurer le suivi des élections de 2015 au Burundi et de rendre compte de la situation au

Secrétaire général et au Conseil¹⁴. Dans ses décisions, le Conseil s'est dit préoccupé par les violations des droits de l'homme, a appelé à la mise en place d'un dialogue politique au niveau national et a salué les efforts de médiation déployés par les pays de la région.

Fin 2015, constatant une détérioration de la situation politique au Burundi, le Conseil a demandé au Secrétaire général de lui présenter des options quant à la présence future de l'Organisation des Nations Unies dans le pays. Le Secrétaire général a notamment proposé de déployer une opération de maintien de la paix multidimensionnelle intégrée en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies ou une mission politique spéciale intégrée à part entière¹⁵.

¹³ Résolution 2137 (2014).

¹⁴ Pour plus d'informations sur le mandat du BNUB et de la MENUM, voir la section II (Missions politiques et missions de consolidation de la paix) de la dixième partie.

¹⁵ S/2015/926.